



LAFORET IMMOBILIER - E2F IMMO
SARL au capital de 7 500€ - RCS PARIS 753 406 529
Siège social : 214 Rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris
Tél : 01 40 35 05 10 - E-mail : paris10saintmartin@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 18 Juin 2021

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Moins de 50.000€	5.833€	7.000€
De 50.001 à 100.000€	7.500€	9.000€
De 100.001 à 150.000€	10.000€	12.000€
De 150.001 à 220.000€	14.166€	17.000€
De 220.001 à 300.000€	18.333€	22.000€
De 300.001 à 400.000€	21.666€	26.000€
Plus de 400.001€	5,41%	6,5%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier**

→ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

→ **Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :**

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial.
- Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

→ **Honoraires pour les murs commerciaux : 10% HT du montant de la transaction**

Cession de bail et

Fonds de commerce – Barème à compter du 18 Juin 2021

Honoraires : 10% HT du montant de la cession, soit 12 % TTC.



LAFORET IMMOBILIER – AGENCE IMMOBILIERE PARIS 10
SARL au capital de 7 500€ - RCS PARIS 831 023 718
Siège social : 50 Rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
Tél : 01 84 25 36 15 - E-mail : paris10saintdenis@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 18 Juin 2021

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Moins de 50.000€	5.833€	7.000€
De 50.001 à 100.000€	7.500€	9.000€
De 100.001 à 150.000€	10.000€	12.000€
De 150.001 à 220.000€	14.166€	17.000€
De 220.001 à 300.000€	18.333€	22.000€
De 300.001 à 400.000€	21.666€	26.000€
Plus de 400.001€	5,41%	6,5%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier**

→ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

→ **Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :**

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial.
- Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

→ **Honoraires pour les murs commerciaux : 10% HT du montant de la transaction**

Cession de bail et

Fonds de commerce – Barème à compter du 18 Juin 2021

Honoraires : 10% HT du montant de la cession, soit 12 % TTC.



TVA intracommunautaire N° FR 95753406529 - Titre professionnel : Agent Immobilier - Activités : Transaction, Location, Gestion - Carte professionnelle n° CPI 7501 2018 000 035 903 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France - Assurance RCP : GENERALI IARD - Garantie financière: CEGC - Médiateur de la consommation : Association Nationale des Médiateurs (ANM) - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante la SAS LAFORET FRANCHISE

PRESTATIONS

MONTANT TTC

A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

LOCATION

Baux d'habitation loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Etat des lieux d'entrée
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

3 € /m2
Zone Très Tendue A BIS : 12 €/m² (ex : PARIS)
Zone Tendue A : 10 €/m² et Autres zones: 8 €/m²

Habitation hors loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Un mois de loyer charges comprises

Baux commerciaux et professionnels :

12% du loyer Triennal

Parkings, Boxes, Garages :

Un mois de loyer charges comprises

GESTION

Renouvellement ou avenant baux d'habitation
Renouvellement ou avenant baux commerciaux et professionnels

150 €
12% du loyer Triennal

A LA CHARGE DU BAILLEUR :

LOCATION

Baux d'habitation loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Etat des lieux d'entrée
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

3 € /m2
Zone Très Tendue A BIS : 12 €/m² (ex : PARIS)
Zone Tendue A : 10 €/m² et Autres zones: 8 €/m²

Entremise et négociation

Un mois de loyer charges comprises diminué des honoraires précités

Habitation hors loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Un mois de loyer charges comprises

Parkings, Boxes, Garages :

Un mois de loyer charges comprises

Prestation complémentaire:

Etat des lieux de sortie

150 € ou Offert si relocation du bien par nos services

GESTION COURANTE

6%HT soit 7,2%TTC

Renouvellement ou avenant baux d'habitation
Renouvellement ou avenant baux commerciaux et professionnels
Etat préparatif à la déclaration des revenus fonciers

Offert
12% du loyer annuel
75 €

Gestion des impayés

10% du montant du sinistre ou Offert si adhésion GLI

Prestations de type Représentation AG, commission de conciliation ...
Dépôt et gestion d'un congé Bailleur
Gestion relation syndic de copropriété et paiement des charges

60 € / heure
150 € (sauf urgence J-7: 300 €)
5% des charges courantes

ASSURANCES via notre partenaire ASCORA

PNO (Propriétaire non occupant)
GLI (Garantie Loyer Impayé)

65 €
2,2% TTC du loyer charges comprises

